

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Avenant n°1 - Affaire 24S0054 - Lot 6 : Agencement/habillage intérieur

N° : VA_DEC2025_876
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1 2°, R2194-2 et R2193-3 du Code de la commande publique,

décidons

De conclure avec la société VILLETAZ AGENCEMENT, située à FRETIN (59273), l'avenant n°1 du lot 6 Agencement/habillage intérieur du marché Maison de santé pluri-professionnelle Madeleine BRES afin de prendre en compte l'ajout de prestations devenues nécessaires.

Le marché est modifié comme suit :

Montant du marché : 309 862,43 € H.T

Avenant n°1 : 49 759,46 € H.T représentant une plus-value de 16,06%

Nouveau montant marché : 359 621,89 € H.T

Imputation budgétaire : C/OP 202403 - 21313 418 2200 MSBRES

Politique publique (domaine-action-activité) : 06.4.1 Santé

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mercredi 26 novembre 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-215764-AU-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 27 novembre 2025

N° : VA_DEC2025_876
(PROJET : VA_PROJDEC_13848)

1/2

